

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 26 MAI 1848.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE V.

Suite

53. Mais en vérité, cher lecteur, il n'y a pas parmi ces raisonnements privés qui sont aveuglés par de si noirs préjugés contre le moyen, dont Notre Sauveur a voulu qu'il fût fait usage pour notre instruction et notre sanctification, qu'ils aimeraient mieux rejeter la révélation elle-même que de la recevoir de la bouche de l'Église catholique. Il serait inutile de leur citer les admirables témoignages des Augustins, des Ambroises, des Cyrilles, des Grégoires, des Basiles, des Chrysostômes dans les premiers siècles de l'Église. Ces saints et illustres écrivains attestent de la religion dans leur temps, et quand ils parlent de l'Église leur langage est plus énergique que celui que les catholiques de nos jours sont accoutumés d'entendre sur le même sujet. Mais nos raisonnements privés ne veulent pas des faits, les opinions leur suffisent et surtout leurs propres opinions qu'ils apprécient davantage. Leur opinion a décidé que l'Église est faillible. S'ils pouvaient trouver quelque chose dans les écrivains de la primitive Église qui pourrait corroborer cet avis, ils s'en accommoderaient bien; mais des faits comme ceux que l'on trouve dans les pages de ces auteurs sont fatals à leur position.

Cependant je m'étonne qu'ayant foi au christianisme ils ne voient pas la nécessité d'une autorité infaillible, même au moyen des lumières de la seule raison individuelle, qu'ils ne voient pas le fait de son institution dans les saintes écritures. Que pouvait vouloir dire le Sauveur à ses apôtres lorsqu'il leur dit: "Allez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toute créature (1)?" Qu'avait-il entendu, lorsqu'il avait dit: "Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise; et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé (2)?" Que voulait-il dire ces paroles: "Et je prierai mon père et il vous donnera un autre consolateur afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'esprit de vérité que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne se voit point et ne le connaît point; mais vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avec vous et il sera en vous (3)." Que pourrait-il entendre par ces paroles: "mais quand il sera venu cet esprit de vérité, il vous enseignera toute vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et il nous annoncera les choses à venir (4)." Que pouvait-il encore entendre par ces paroles: "toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit; leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites; et voilà que je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles (5)." Que voulait-il dire par ces paroles: "Que s'il ne vous écoute pas, dites-le à l'Église et, s'il n'écoute pas l'Église même, qu'il soit à vous regardé comme un païen et un publicain (6)." Qu'est-ce que l'Écriture sacrée ou plutôt les apôtres assemblés en concile avaient voulu exprimer lorsqu'ils dirent: "il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous point imposer d'autres choses que celles-ci qui sont nécessaires (7)." Et plus loin: "et il (St. Paul) traversa la Syrie et la Cilicie, confirmant les Églises et leur ordonnant de garder les préceptes des apôtres et des prêtres (8)."

54. Je pourrais multiplier les passages de ce genre tirés des pages de l'écrivain inspiré. Mais c'est inutile. Adressez aux raisonnements privés de pareilles questions, c'est les inviter à donner leur opinion, au lieu du sens que je demande. Vous au moins, cher lecteur, qui croyez à l'Écriture sainte, vous comprendrez l'importance du sens véritable de ces différents passages. Avant qu'ils ne fussent écrits, l'Église était en possession de la divine prérogative qu'ils expriment et attestent. Que les expressions eussent été recueillies ou non, elle aurait été également en possession de cette prérogative, c'est-à-dire de l'autorité déléguée (vicariously) d'enseigner infailliblement, universellement, perpétuellement jusqu'à la fin du monde, la doctrine de Jésus-Christ. Elle n'a pas reçu cette prérogative, parce que l'Écriture rapporte une portion au moins des termes par lesquels notre Seigneur l'a exprimée et désignée, mais on les trouve rapportées dans les écritures parce que ces paroles avaient été prononcées et cette délégation faite en ces termes. Mais je le demande à vous qui êtes hors de la communion de l'Église, dans votre opinion (par malheureusement vous n'avez rien autre chose auquel je puisse en appeler) que signifient ces passages? Si vous n'êtes pas satisfait de votre opinion, demandez celle de vos voisins. Demandez à vos théologiens la signification de ces passages parmi les raisonnements privés, s'ils ne tenent pas à ceux qui enseignent par état (official teachers) la religion chrétienne, la portion nécessaire d'infaillibilité de la part de son divin auteur?

Or si l'Écriture contenait en preuve que notre Seigneur avait donné des instructions pour la propagation et la conservation de sa religion conformément aux modes adoptés par les raisonnements privés, l'Église catholique perdrait toute son autorité à nos yeux. S'il avait dit: "Allez donc, écrivez les Évangiles, les actes des Apôtres, les épîtres et l'Apocalypse, joignez-les aux livres de l'Ancien Testament pour en composer ce que l'on appellera la Bible; inventez l'imprimerie, découvrez les propriétés de la vapeur, employez-les à multiplier les copies de la Bible, distribuez-les parmi les disciples, envoyez-en aux païens, disant à tous et à chacun d'eux de feuilleter les écritures et de juger pour eux-mêmes, et voici que je serai avec la Bible et ceux qui la liront (quel que contradictoire que soient les opinions que ces recherches feront naître dans leurs esprits) à toujours et même jusqu'à la consommation des siècles." Si, dis-je, Jésus-Christ s'était exprimé ainsi et que les écritures eussent rapporté ce fait, moi aussi j'ai travaillé pour mon pauvre intérêt tem-

[1] Marc. ch. 16. V. 15.
[2] Luc. ch. 10. V. 16.
[3] Jean. ch. 14. V. 16, 17 et 18.
[4] Jean. ch. 16. V. 13.
N. B. Le traducteur a cru devoir prendre pour les différents textes l'excellente traduction du Nouveau Testament imprimée à Québec en 1846 chez J. B. Fréchette, père, avec l'approbation de Monseigneur l'archevêque de Québec.
[5] Matthieu. ch. 28. V. 18, 19, 20.
[6] Matthieu. ch. 18. V. 17.
[7] Actes des Apôtres, ch. 15. V. 28.
[8] do do do V. 41.

porer en adhérant au principe des raisonnements privés. Mais aujourd'hui je ne puis oublier une réflexion de notre divin maître: "Que sert à l'homme de gagner tout l'univers s'il vient à perdre son âme."

55. Maintenant, cher lecteur, si ces raisons sont suffisantes pour m'empêcher d'abandonner l'Église, une, sainte, catholique à l'exemple de l'écrivain déchu qui m'adresse des lettres du lieu de son apostasie, ne devraient-elles pas être également bonnes pour vous faire rechercher la communion de l'Église qu'il a abandonnée? votre âme vous est-elle moins chère que la mienne ne l'est à moi-même? Et si, à part mon indignité personnelle, je suis dans la voie de la vie éternelle, dont Jésus-Christ a ouvert l'entrée et dans laquelle il a ordonné à tout le genre humain d'entrer, pourquoi n'êtes-vous pas prêt à y entrer et à y faire le voyage de la vie avec tant de millions réunis dans l'harmonieuse unité et la communion de l'Église de Dieu? Pourquoi continueriez-vous à marcher accompagné de l'erreur et de l'opinion privée hors de sa communion, lorsque dans son sein vous auriez la certitude de la vérité et la promesse de votre Sauveur lui-même, qui, semblable à la colonne de nués durant le jour et à la colonne de feu durant la nuit, d'un côté éclairerait l'obscurité de votre raison naturelle et de l'autre vous mettrait à l'abri des écarts faux et trompeurs de la science humaine qui n'est pas selon Dieu.

M. L. J. PAPINEAU.

M. L. J. Papineau, dont la fécondité égale au moins celle de son fidèle de St. Hyacinthe, vient de livrer au public un troisième manifeste. Dans cette nouvelle production, M. Papineau ne connaît plus de bornes. La manière sévère mais juste, avec laquelle les journaux qui soutiennent le ministère ont accueilli ses attaques aussi peu mesurées qu'elles sont impolitiques et anti-patriotiques, l'a mis hors de lui-même. Il prodigue l'injure à tous ses anciens amis politiques et surtout aux ministres, qu'il traite de "tartufes," de "incapacités et de non-probités politiques," de "poltrons," de "superstitieux," de "bouffons," de "grands égoïstes," de "d'administration incapable et ruineuse." Voilà comment parle M. Louis-Joseph Papineau, cet ancien chef Canadien, qu'on appelait autrefois le patriarche de nos libertés, mais qui aujourd'hui ne saurait mériter que le titre d'ennemi acharné de la paix, du bonheur et de la prospérité de ses compatriotes. A ce titre, nous devons le combattre, et cela sans ménagement et sans lui accorder ni trêve ni repos. Il est le plus dangereux ennemi du peuple; car il se couvre de la peau de l'agneau pour dérober aux regards de ses compatriotes tous ses projets de troubles, de division et de malheurs. Mais nous le démasquerons avec toute la franchise, la sincérité et le patriotisme que doit employer celui qui défend les intérêts de son pays. Il nous fera souvent peine d'avoir à censurer aussi sévèrement un homme qui a si longtemps travaillé au bien-être de notre pays; mais nous nous souviendrons que nous avons un devoir à remplir. Nous nous souviendrons que si d'une part nous flétrissons les actes anti-patriotiques et inconsidérés de M. L. J. Papineau, d'un autre côté, nous défendons les intérêts de notre pays, nous défendons les intérêts de nos six à huit cent mille compatriotes, qui ont déjà eu assez d'années de troubles et de calamités et qui encore en ressentent assez les malheureuses conséquences, pour n'aller pas se mettre de nouveau à la suite d'un homme qui ne désire qu'une chose, son propre avancement. Il demande le rappel de l'union, et pourquoi? Est-ce pour l'obtenir? non, il l'avoue lui-même qu'on ne l'accordera pas. Pourquoi donc le demande-t-il? Pour faire croire au peuple que lui, M. L. J. Papineau, il a en vue les intérêts du pays, et lui seul peut les procurer. C'est chez lui une idée d'ambition, et voilà tout. Il demande ce qu'il avoue ne devoir pas obtenir, et cela pour flatter les passions du peuple, et lui inspirer que lui, M. Papineau, il sait reconnaître les malheurs de son pays, qu'il sait lutter pour les alléger, qu'il ne craint pas de les proclamer, et que, s'il n'en obtient pas la fin, la faute n'en est qu'au ministère du jour et au gouvernement anglais! Comme on le voit, c'est tactique chez M. Papineau; mais c'est une tactique qui ne lui réussira pas.

M. Papineau doit en effet se souvenir que les ambitieux et les ambitieux démesurés ne réussissent quelquefois que par une grande sagesse et une grande profondeur de pensées; ils ne réussissent qu'au milieu d'une société bouleversée et plongée dans le trouble et l'anarchie; ils réussissent enfin au milieu d'une société dont le gouvernement est faible, n'est pas soutenu par le peuple et s'est attiré l'indignation générale par ses actes inconstitutionnels, ses actes déloyaux et anti-nationaux. Mais M. Papineau est-il cet homme? la société canadienne est-elle cette société?

Certainement que M. Papineau ne montre pas à l'heure qu'il est cette sagesse et cette profondeur de pensées qu'on aimerait à lui voir, parce qu'il est toujours désirable qu'un homme de son talent et de sa capacité sache bien employer ce talent et cette capacité. Nous regrettons d'autant plus ce manque chez M. Louis-Joseph Papineau, que cet ancien défenseur de nos droits se retourne aujourd'hui contre son pays et prend à cœur de lui prouver que M. L. J. Papineau ne doit plus compter dans les rangs de ses amis et de ses protecteurs, mais que le peuple canadien doit se bien pénétrer de l'idée de l'avoir pour son adversaire le plus acharné et par-là même le plus criminel. Nous les regrettons encore d'autant plus que l'histoire aura plus tard à enregistrer la vie d'un homme qui si longtemps lutta, au milieu de mille obstacles, pour la défense des droits du pays, et dont les malheurs et l'exil ont fait l'ennemi le plus persévérant, le plus dissimulé, le plus dangereux de ses compatriotes. Mais enfin c'est lui qui le veut; qu'il subisse les conséquences de sa volonté faussée par son jugement et par son manque de sagesse. Puisse la providence protéger en ce moment notre pays, et lui faire passer paisiblement ce temps de crise, ce temps de tentatives de divisions intestines!

Si M. Papineau eût eu de la sagesse, s'il eût eu de la profondeur de pensées, il ne fût pas venu aujourd'hui jouer le rôle qu'il joue. Il ne serait pas venu dire à son pays: "J'ai confiance dans tes ministres libéraux; prête-leur ton appui; ils auront le mien; car il ne faut pas qu'il y ait de division dans les rangs réformistes," et ajouter cinq mois après, lorsqu'ils n'ont pas encore pu faire connaître une seule de leurs mesures et agir le moins du monde "Je les connais mieux aujourd'hui que je ne les connaissais alors; ils ont fait, depuis qu'ils sont au ministère, tout ce qu'il fallait faire pour prouver qu'ils n'ont pas la capacité, ni la probité politiques que je leur supposais; ce sont des tartufes, ce sont des poltrons, ce sont des superstitieux, ce sont des bouffons, ce sont de grands égoïstes!" Quelle contradiction! et à propos de quoi? Pourquoi ainsi dissimuler pendant cinq mois? Qu'est-ce que le ministère a fait de reprochable depuis ces cinq mois? Nommés, M. Papineau, nommez les mesures désorganisatrices et anti-patriotiques que ce même ministère a mises au jour? Mettez-les, si vous le pouvez, en regard de vos propres actes depuis cinq mois, et dites-nous de

quel côté est le tort; dites-nous de quel côté est la conduite déloyale et désorganisatrice; dites-nous enfin qui de vous ou du ministère travaille pour le bien du pays. Vous seriez capable de répondre que c'est vous qui travaillez au bonheur du peuple. Mais lui, le peuple, lorsqu'il verra et étudiera vos actes; lorsqu'il verra vos sourdes menées, votre conduite suspecte depuis votre retour d'exil jusqu'à la fin de décembre dernier; lorsqu'il lira vos trois manifestes qui se contredisent les uns les autres, et dont les deux derniers ne veulent rien moins que la chute du ministère; et tout cela sans raisons, et pour le seul plaisir [car c'est là le but qui s'y fait voir partout] pour le seul plaisir de contenter votre ambition démesurée, et votre désir de parcourir le pays en dictateur et de le mettre de nouveau dans l'agitation et finalement dans le trouble et l'anarchie; le peuple ne saurait plus croire; et le peuple dira: "Tu nous en imposes, tu nous trompes, tu nous trahis; tu ne consultes que ton intérêt; tu payes l'importance la paix, la prospérité et le bonheur de ton pays; tu ne veux que relever sur les ruines de nos habitations et au prix de notre sang. Mais non; nous le connaissons à jourd'hui. Tu nous menaceras de nouveau dans les plaines de St. Denis, tu nous exciteras de nouveau au combat, et avant même que le canon se serait fait entendre, tu nous quitterais encore une fois, pour t'en aller chercher refuge sur un sol étranger et passer huit années sur la terre de la belle France dans la paix et l'abondance, tandis que nous nous peignons encore, de notre liberté et de notre vie, les quelques instants que nous aurions consacrés aux luttes que tu nous aurais prêchées. Mais non; nous sommes désillusionnés. Nous nous imaginons que tu voulais notre bonheur, nous nous imaginons que tu voulais le bien-être de ton pays. Mais aujourd'hui plus d'illusions, plus d'aveuglement. Nous l'avons reconnu; tu as beau te revêtir de la peau de l'agneau, tu as beau te cacher la figure sous le masque du patriotisme le plus ardent, tu ne nous trompes plus. Tu n'es qu'un ambitieux; c'est ton orgueil, que tu veux satisfaire; mais Dieu merci! tu ne nous trouveras plus pour être tes dupes."

Voilà, M. Papineau, ce que le peuple vous dit; il vous parle franchement, il vous parle sévèrement; mais peut-il maintenant en agir autrement? Il se souvient du passé, il se souvient que vous lui parliez en 1836 et 1837 comme vous voulez le faire aujourd'hui. Vous lui disiez que vous réclamiez constitutionnellement ses droits; mais il se rappelle bien que vous avez fini par le mener dans les camps; et lorsqu'il a fallu agir, lorsqu'il a fallu se montrer, lorsqu'il a fallu déployer son courage et trouver un chef pour commander, le peuple vous a cherché en vain; vous n'étiez plus sur le sol canadien! Comment donc aujourd'hui voulez-vous que le peuple se mette à votre suite et ait la moindre confiance en vous? Tout ce qui ne vient pas de vous, vous le dites mauvais; et pourtant que proposez-vous? Vous proposez de détruire tout ce qui existe; vous voulez renverser l'ordre de choses actuel; vous voulez plonger le pays dans une agitation dont vous ne pouvez lui indiquer la fin, et tout cela pour dire que vous proclamez un droit! Mais ne vaut-il pas mieux ajourner la réclamation d'un droit, lorsque, par cette réclamation immédiate, on isole son pays du reste du monde, on le rend étranger à toutes les mesures de progrès et d'avancement, et qu'en retour on ne lui donne que l'agitation et le trouble? Oh! oui; en voilà assez pour convaincre le peuple que ce que vous proposez en ce moment n'est autre chose que sa rétrogradation, sa nullification et peut-être son anéantissement. Le peuple préfère des hommes qui lui disent: "Ton droit, nous l'avons toujours reconnu et le reconnaissons encore. Mais nous voulons d'abord l'obtenir tout ce que nous sommes certains de te procurer; nous voulons que sous le rapport commercial, industriel, manufacturier, agricole, etc., tu ne demeures pas plus longtemps l'inférieur de tes voisins; nous voulons, s'il est possible, te rendre leur supérieur. Alors nous pourrions réclamer pour toi la reconnaissance entière de tes droits, et durant cette réclamation tu pourrais toujours prospérer et augmenter tes ressources de toutes sortes." Mais vous, M. Papineau, vous ne comprenez pas ce langage; c'est selon vous celui des traités et des ennemis de votre pays. Mais vous vous trompez; il n'y a pas de trahison dans ce langage. La seule chose qui le distingue du votre, c'est qu'il conseille et propose des choses pratiques et que le votre ne s'en tient qu'aux théories. Voilà la seule différence entre vous et les ministres du jour; vous êtes un homme de théories, les ministres sont des hommes pratiques.

M. Papineau, dans le même manifeste, dit en terminant: "Si aucun des ministres, sous son nom propre, veut avancer l'heure de la discussion, sur-tout on aucune des propositions, que j'ai énoncées dans cet écrit, et qui seront discutées en parlement, SI J'Y SUIS, soit que cela leur plaise ou ne leur plaise pas, je me tiens obligé en honneur de suivre cette discussion, sur le même ton et la même courtoisie qu'il y mettra."

En vérité, M. Papineau se méprend étrangement, s'il est sérieux en faisant cette proposition. Les ministres n'ont pas à descendre dans l'arène du journalisme, car ce n'est pas le théâtre sur lequel ils doivent paraître. Dans tous les cas, s'ils étaient pour y descendre, ils y regarderaient à deux fois, avant d'engager une lutte, corps à corps, avec un homme qui ne trouve pas de meilleurs arguments contre eux, que de se servir des épithètes de "poltrons" et de "bouffons," et qui malgré cela leur parle encore de courtoisie!

M. Papineau, dans son dernier manifeste, dit que les *Mélanges Religieux* sont "subventionnés à même les fonds publics, secrets ou inaperçus dans le chaos de la banqueroute."

Nous devons rectifier ici les faits, et dire à M. Papineau que tel ne fut jamais et tel n'est pas encore le cas. Les *Mélanges Religieux* se soutiennent par eux-mêmes, et par le seul moyen de leurs abonnements et de leurs annonces.

M. Papineau aurait dû de plus remarquer une chose; c'est que, si les *Mélanges* étaient protégés par le gouvernement, ils l'étaient d'une manière fort curieuse; car depuis que le ministère libéral est au pouvoir, notre journal n'a pas eu à insérer dans ses colonnes une seule annonce du gouvernement!

Après une dénégation aussi complète de notre part, M. Papineau ne peut se dispenser de prouver son assertion, à moins de se voir accusé de faire des avances sans fondement.

Nous accusons réception du rapport des Commissaires des travaux publics pour l'année 1847, et offrons à ce sujet nos remerciements à qui de droit.

rappelée sans doute la faveur qui a été accordée depuis quel- que temps à la culture de ces matières premières en France. Cette faveur motivera aussi la décroissance qui existe dans l'arrivée des étoiles, laquelle, de 3,017 quintaux métriques en 1846, est tombée, en 1847, à 2,391, et n'est plus que de 519 en 1848.

30. Enfin le zinc (5,580 quintaux métriques en 1848; — 10,132 en 1847; — 11,490 en 1841). Résultat dont les causes sont plus difficiles à signaler. En revanche, l'arrivée des cuivres a considérablement augmenté. Elle est, en 1848, de 8,495 quintaux métriques; elle n'était que de 5,076 en 1847 et de 2,618 en 1846.

Pour la houille, cette année a été inférieure, il est vrai, à 1847, mais supérieure à 1846 (1,642,503 en 1848; — 2,087,053 en 1847; — 1,458,062 en 1846), et ce qui est important à signaler, le mouvement de l'Angleterre est supérieur à ce qu'il a précédemment été.

Quant à la fonte, elle a subi une diminution, comparativement à 1847. Son importation est tombée, de 101,769 quintaux métriques, à 73,242; mais, en 1846, elle n'était que de 54,326, et ces différences ne portent avec elles qu'une signification à l'avantage de l'exercice courant.

L'importation elle-même cette année des résultats satisfaisants. Malheureusement, l'exportation n'a pas suivi, pour sa part, la même progression; d'après les états comparatifs que nous avons sous les yeux, presque toutes les marchandises françaises ou étrangères exportées ont subi des diminutions, qui ne sont pourtant pas très considérables. Ces diminutions portent surtout sur les vins de liqueur, les mécaniques, les sels, les objets de modes, les verres et cristaux.

Si on examine les faits spéciaux au mois de mars, le plus affecté évidemment des trois mois, on voit que la sortie de nos vins n'a perdu que 9,062 hectolitres sur près de 130,000 et que celle des eaux-de-vie s'est élevée de 21,657 hectolitres à 24,654. On trouve de même quelques accroissements sur les céréales, la garance, le sel, les soies crues, les cotonnades imprimées et les draps. Mais les modes, les machines, les cuirs ouvrés (sauf la ganterie), les tissus de coton et de soie, et les tissus légers de laine, présentent d'assez fortes diminutions. Nos entrepôts, par suite de l'affaiblissement de la consommation, offrent de très forts approvisionnements, notamment en coton, sucre colonial, café, graine de lin, fonte, etc.

A la suite des états commerciaux dont nous venons de parler, le *Moniteur* publie l'état comparatif du mouvement de la navigation de la France avec l'étranger, les colonies, et la grande pêche, pour le premier trimestre des années 1848 et 1847.

Le mouvement de la navigation a baissé en 1848. On devait le prévoir. La différence a été, au préjudice de cette année, de 824 navires, jaugeant 103,079 tonneaux, à l'entrée, et, à la sortie de 211 bâtiments, dont le tonnage s'élevait à 20,224 tonneaux.

SALUTATION A MARIE.

- Honneur, trois fois salut, auguste et sainte reine, Beauté des immortels, Vous êtes de mon cœur, au ciel, la souveraine, Refuge des mortels.
- Honneur, trois fois salut, ô Mère de la vie! Doux espoir des pêcheurs, Daignez être pour nous, pure et sainte Marie, La force de nos cœurs.
- Honneur, trois fois salut, ô Vierge immaculée, Astre brillant du jour! Ah! daignez m'embraser du feu qui anime Amour du bel amour.
- Honneur, trois fois salut, vous à qui la puissance Dans l'ciel fut donnée, Régniez sur notre cœur, protégez notre enfance, Je veux vous seule aimer.
- Honneur, trois fois salut, ô vous dont la victoire Accompagne en tout lieu, Des anges et des saints vous élèvez la gloire En la cité de Dieu.
- Honneur, trois fois salut, étoile militaire, Guide du navigateur, Sur cette mer du monde, ah! m'avez-vous, ma mère, Eloigné le danger.
- Honneur, trois fois salut, ô vous dont la demeure Réjouit l'Esprit Saint, Obtenez-moi du ciel la grâce qu'à cette heure Je sois de Dieu l'oint.
- Honneur, trois fois salut, sainte Arche d'Alliance, Étoile du matin; Trône de l'Esprit Saint, espoir, l'espérance Aussi de l'orphelin.
- Honneur, trois fois salut, temple de la sagesse, Modèle des vertus, Secourez vos enfants, protégez leur jeunesse Du bonheur des élus.
- Honneur, trois fois salut, ô miroir de justice, Vase d'élection, Et rampart des chrétiens; à nous, soyez propice, O Reine de Sion!
- Honneur, trois fois salut, âtre, brillante aurore, Des prophètes l'espoir. Par qui devrait venir le grand Dieu que j'adore Et que je crois, sans voir.
- Honneur, trois fois salut, ô mère bienfaitante, La force du martyr; Soyez à nos combats, Vierge toute-puissante, Venez nous secourir.
- Honneur, trois fois salut, ô vous dont la naissance A fait cesser nos pleurs, Vierge, pure, immaculée, amour et confiance Pour vous soit dans nos cœurs.
- Honneur, salut et gloire, à mon aimable mère Et bénédiction; Publiez ses vertus; au ciel comme en la terre Béni soit son Saint Nom.

C. L. B.

UN COIN DU MONDE.—Un journal de Tarn-et-Garonne assure qu'il existe dans un coin ignoré de ce département une petite ville sur laquelle la révolution dernière a passé sans y toucher. La république n'y a pas encore été proclamée. Maire, adjoints, conseillers municipaux, garde-champêtre, etc., tout est resté en place. On ne s'y préoccupe pas plus d'élections à faire pour l'assemblée constituante, de garde nationale à organiser, qu'on ne le faisait il y a deux mois. La petite ville en question est Saint-Antoine.